



Partie commune privative - devis pour travaux

Par **Inoxydable06**, le **15/04/2016** à **15:30**

Bonjour,

Des travaux doivent être envisagés sur la toiture, partie commune privative de 4 copropriétaires. Le syndic a prévu 2 devis. Il a habituellement "la main très lourde" sur les devis (352 000 euros un escalier extérieur de 89 marches, 32000 euros pour 20 portes de placards techniques etc). j'ai fait chiffrer les travaux nécessaires sur ma partie de toiture, cela s'élève à 170 euros; je ne souhaite pas payer 10 fois le montant. Le syndic que j'ai contacté, refuse de me donner les informations pour faire établir des devis, refuse de me donner le détail de son diagnostic pour la partie de toiture me concernant et refuse de les prendre en compte pour ma partie.

Un précédent épisode a eu lieu dans un mas voisin, il a été réclamé 3000 euros par lot pour une réparation minime. Je suis très très inquiète.